

# SEDMED

Seguridad y Defensa en el Mediterráneo



BENANTAR, Abdenmour (2011) “Révoltes démocratiques arabes. Impact sur le(s) dialogue(s) de sécurité en Méditerranée”, *Ponencia presentada en el X Seminario Internacional sobre Seguridad y Defensa en el Mediterráneo. Fuerzas Armadas y Transiciones Democráticas en el Mediterráneo*, organizado en Barcelona por CIDOB y Ministerio de Defensa el día 13 de Junio de 2011.

**SEDMED**  
Seguridad y Defensa  
en el Mediterráneo

[www.sedmed.org](http://www.sedmed.org)

## Abdennour Benantar

Maître de conférences, Université Paris 8 (France)

### Introduction

On peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que l'apport des initiatives de coopération régionale en Méditerranée en matière démocratique est nul. La prolifération d'initiatives régionales depuis deux décennies est restée sans conséquence sur le paysage politique méditerranéen. En fait, ces initiatives ont connu deux grands échecs, d'où l'interrogation sur leur raison d'être. D'une part, elles n'ont eu aucune incidence sur les conflits non résolus dans la région, ce qui est censé être leur principal objectif. D'autre part, elles n'ont eu aucun effet sur la structure autoritaire des régimes en place sur la rive sud. Eu égard à une tension persistante entre impératifs stratégiques et considérations éthiques (stabilité vs démocratie), les acteurs euro-atlantistes ont fini par pérenniser le *statu quo* qu'ils sont censés altérer. Ce faisant, ils ont contredit, dans la pratique, les valeurs qu'ils sont supposés promouvoir.

Par ailleurs, l'absence de démocratie a été le talon d'Achille des Etats arabes dans leurs relations avec les puissances occidentales. Dépendant de sources de légitimité situées à l'extérieur des frontières, les régimes arabes, sont enclins à faire ce qu'ils n'auraient pas fait autrement. Leur survie dépend en partie du soutien extérieur. La situation semblait ainsi figée et la thèse de l'*exception arabe* (en matière de démocratisation) dominait, faute de mouvement de démocratisation endogène dans les pays arabes.

Mais voilà que des événements soudains éclatés en Tunisie d'abord – l'un des Etats les plus autoritaires de la région – puis en Egypte prennent tout le monde de court et entraînent en peu de temps la chute des têtes de l'exécutif des deux régimes autoritaires en place. C'est une mutation politique historique dans le monde arabe. Les vents du changement démocratique soufflent désormais sur la région. Mais quel est l'impact de ces révoltes démocratiques arabes – endogènes – sur le(s) dialogue(s) de sécurité en Méditerranée ?

Ces révoltes ne sont qu'à leur début et il est difficile de prévoir leur évolution. D'ailleurs, leur soudaineté, leur nature et leur ampleur requièrent l'humilité et la prudence. Mais on peut néanmoins suggérer une piste

L'impact des révoltes démocratiques arabes sur le(s) dialogue(s) de sécurité en Méditerranée a deux éléments majeurs : décrispation et libération, et complication.

de réflexion quant aux effets de ces révoltes. L'analyse que l'on propose dans les réflexions qui suivent se focalise sur des points d'achoppement (prolifération, conditionnalité) ou de convergence en apparence (soutraitance sécuritaire de la migration) dans les cadres régionaux de sécurité pour essayer de cerner les implications de ces soulèvements sur ces questions.

On peut résumer l'impact des révoltes démocratiques arabes sur le(s) dialogue(s) de sécurité en Méditerranée dans deux éléments majeurs : décrispation et libération d'une part ; complication de l'autre. La décrispation/libération consiste en la libération de ce(s) dialogue(s) du blocage dont ils étaient prisonniers en raison de l'absence de valeurs réellement partagées. Quant à la complication, elle réside dans la redéfinition de leurs principes selon de nouvelles bases dictées par ce mouvement de démocratisation.

Avant d'aller plus loin, précisons que ces réflexions partent de l'hypothèse selon laquelle ces révoltes vont enclencher une réelle transition démocratique dans le monde arabe.

### Décrispation et libération de(s) dialogue(s)

Ces révoltes vont induire une ouverture sur les questions démocratiques qui furent jusqu'à présent marginalisées et traitées de façon périphérique. Périphérique certes, mais les acteurs euro-atlantistes n'hésitaient pas à les instrumentaliser à leur guise. Attachés à leurs intérêts immédiats, selon les impératifs stratégiques du moment, et face à la réticence voire à l'hostilité de leurs partenaires du Sud à toute discussion sérieuse sur les questions démocratiques, ils ont toujours préféré la stabilité à la démocratie. Ils ont ainsi délaissé la promotion des valeurs démocratiques au profit de la sécurisation en s'appuyant sur des régimes autoritaires. C'est ainsi que des politiques américaines et européennes ont pérennisé un *statu quo* qu'elles sont supposées modifier.

Faute de pouvoir agir directement sur la démocratisation des régimes, l'UE a tenté de traiter le problème via sa périphérie, en s'intéressant à certaines questions comme la réforme de la justice. Or, une justice aux ordres du pouvoir autoritaire ne peut se réformer. Du coup, l'UE s'est enlisée dans des traitements périphériques en désertant l'essentiel. En conséquence, les « transitions » démocratiques arabes permettront de remettre le(s) dialogue(s) sur de bonnes rails puisque les uns comme les autres partageront un certain nombre de valeurs en mesure de faciliter la coopération.

Certaines dimensions de(s) dialogue(s) peuvent être actionnées de manière sérieuse. C'est le cas par exemple de la dimension parlementaire du dialogue impliquant l'Assemblée de l'OTAN et les parlements nationaux des pays méditerranéens partenaires. Censé assurer l'enracinement démocratique de ce dialogue, ce volet parlementaire ne pouvait donner des résultats concrets en l'absence de démocratie sur la rive sud. Aussi, certains pans entiers de la coopération peuvent connaître un réel départ, comme la réforme de la défense qui est au cœur des programmes de coopération dans le cadre de ce dialogue.

Par ailleurs, la démocratisation des pays arabes méditerranéens rendra la conditionnalité – théorique plus que pratique – prônée par l'UE caduque puisque la revendication démocratique vient désormais de l'intérieur et s'exprime de façon claire et surtout indépendante. Or, la conditionnalité est un principe essentiel guidant les politiques de l'UE qui se présente comme promoteur de la démocratie, comme « puissance normative ». Les dispositifs européens de coopération sont donc à revoir. Conditionner l'accès à l'*acquis communautaire* à des avancées en matière économique et démocratique, qui n'avait déjà pas de sens pour des pays pétroliers, n'aura pas de sens pour des pays ayant entamé un processus de démocratisation endogène. Les dispositifs et les instruments européens de coopération (partenariat euro-méditerranéen, politique européenne de voisinage) sont à revoir pour se mettre au diapason des mutations notables que connaît la rive sud. Il convient à ce propos de souligner un fait majeur : la démocratisation des pays arabes méditerranéens s'amorce de manière endogène ce qui leur confère un processus de démocratisation indépendant des *parapluies* étrangers. La militarisation de la révolte en Libye et l'intervention des puissances occidentales font du cas libyen – pour le moment – l'exception qui confirme la règle.

La démocratisation des pays arabes méditerranéens rendra la conditionnalité – théorique plus que pratique – prônée par l'UE caduque

Les révoltes démocratiques arabes vont induire une redéfinition des initiatives de coopération régionales.

### **Complication : remise des pendules stratégiques à l'heure démocratique**

Si le *déroulement-dénouement* des révoltes en Tunisie et en Egypte a été local et sans intervention étrangère, et n'a donc pas eu d'incidence *négative* sur les initiatives de coopération régionale, l'intervention militaire en Libye fait redouter l'interventionnisme sélectif. En conséquence, le dialogue méditerranéen de l'OTAN risque de subir des *dommages collatéraux* suite à l'intervention en Libye, source de satisfaction pour certains, de méfiance, voire de préoccupation pour d'autres. Des pays comme l'Algérie – au positionnement singulier – et l'Egypte – à la position médiane – voient de mauvais œil l'intervention de l'OTAN près de leurs frontières. La chute d'un acteur (Kadhafi) perturbateur et nuisible est un soulagement pour les voisins immédiats (arabes et africains) de la Libye qui ont souffert de ses politiques et de ses agissements. Mais le nouveau pouvoir, incarné par le Conseil National de Transition, suscite des appréhensions, dans cette phase de stabilisation-transition cruciale et pour la Libye et pour ses voisins.

Toutefois, cette méfiance née de l'intervention occidentale en Libye ne sera pas le principal élément de complication des initiatives de sécurité en Méditerranée car la normalisation progressive de la situation finira par la dissiper (comme en atteste le cas irakien). En revanche, l'entrée en lice de l'exigence démocratique émanant du Sud arabe imposera une refondation de pans entiers de ces dialogue(s) régionaux.

En effet, les révoltes démocratiques arabes vont compliquer le(s) dialogue(s) de sécurité en Méditerranée dans la mesure où elles vont induire une redéfinition, une révision de fond en comble de ces initiatives régionales. Une exigence stratégique, aux multiples dimensions, naîtra de ces révoltes. C'est une redéfinition, sur de nouvelles bases, de(s) dialogue(s) en rupture avec des politiques et postulats euro-atlantistes – en ce qui concerne la sécurité en Méditerranée – qui trouvaient dans la nature autoritaire des régimes arabes le terreau idéal.

Il ne reste que l'option, réellement stratégique, de la dénucléarisation de la région.

### La prolifération privée de l'argument démocratique

En matière de prolifération, les révoltes arabes sont annonciatrices d'une « révolution » dans les affaires militaires régionales. Concernant l'exclusivité nucléaire israélienne, les acteurs euro-atlantistes ont toujours tenu quatre arguments pour la justifier/protéger : 1) Israël n'est pas signataire du TNP et donc son nucléaire n'est pas une violation de ce traité ; 2) le nucléaire israélien ne constitue pas une menace ; 3) il n'y a pas de risque de prolifération à partir d'Israël vers des Etats criminels ou parias (*rogue states*) ou vers des groupes ou organisations terroristes ; 4) Israël est une démocratie. Ces arguments infondés et ne résistent pas à la réalité des faits. Le premier n'est pas tenable puisque les puissances euro-atlantistes ont ciblé des pays non-signataires du TNP au simple motif qu'ils construisent des réacteurs nucléaires à usage civil (exemple de l'Algérie avant 1995). Le second est uniquement valable pour la sécurité des puissances euro-atlantistes. On ne imagine pas Israël menacer la sécurité des pays occidentaux, mais son arsenal est une menace avérée contre la sécurité des Etats arabes, non seulement au plan militaire et politique mais aussi écologique (les fuites radioactives depuis le réacteur de Dimona dans le Néguev touchent la Jordanie et l'Egypte). Quant au risque de prolifération à partir d'Israël, il n'est pas totalement exclu, ce pays avait d'ailleurs coopéré dans le domaine nucléaire avec le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Et puis si l'on tient cet argument, nombreux sont les Etats qui peuvent disposer de l'arme nucléaire sans être pour autant source de prolifération. Enfin, le dernier argument est certainement le plus récurrent depuis la fin de la guerre froide, comme si démocratie rime avec nucléaire. D'ailleurs, si tous les pays démocratiques se mettent à l'heure du nucléaire militaire sous prétexte qu'ils sont des démocraties, ça sera la prolifération généralisée. Hormis le fait que cet argument ne peut être admis eu égard aux risques qu'il fait peser sur la sécurité mondiale, c'est un argument à haut risque car il dit en substance que les autres pays de la région s'ils se démocratisent ils pourront se doter de l'arme nucléaire !

Le paysage politique autoritaire arabe ne permettait évidemment pas de soutenir cette appréciation quant à la dangerosité et à l'absurdité de cet argument occidental. Mais les révoltes démocratiques actuelles ont modifié le schéma. Deux options sont possibles : soit on accepte une prolifération généralisée, c'est-à-dire que l'on accepte que les pays de la région, nouvellement démocratiques, qui désirent se doter de l'arme nucléaire d'en disposer ; soit on procède à la dénucléarisation de la région en créant une zone exempte d'armes nucléaires. La première option n'est évidemment pas désirable et ni les puissances euro-atlantistes, ni les Etats arabes n'ont intérêt à ce que la région se transforme en un haut lieu de prolifération. Il ne reste donc que la seconde option qui est réellement stratégique car elle garantira à tous une sécurité non diminuée en matière non-conventionnelle et qui sera renforcée par des arrangements et des conventions pour la diminution et le contrôle des armements conventionnels.

Forts de la légitimité populaire démocratique, les nouveaux pouvoirs arabes négocieront en position de force et n'accepteront pas cette approche discrétionnaire, devenue structurelle, en matière de sécurité régionale. L'argument démocratique perd ainsi toute pertinence mettant les acteurs majeurs face à leur responsabilité : créer une zone exempte d'armes de destruction massive en Méditerranée/Moyen-Orient.

## Migration : fin de la sous-traitance et émergence d'une exigence éthique méridionale

En matière migratoire, ces révoltes vont remettre en cause la sous-traitance sécuritaire, assurée par les pays du Sud au profit de l'UE. Des gouvernements démocratiques, qui rendent des comptes à leurs populations, n'accepteront pas de lutter contre la migration au lieu et place de l'Europe, Union et Etats membres. La sous-traitance dont sont impliqués les régimes actuels est destinée notamment à neutraliser toute pression européenne en faveur de la démocratie. Ils sont en quelque sorte *volontiers* disposés à le faire car cela relève de leur domaine de prédilection, à savoir la sécurité-répression. On voit ici comment l'externalisation en vogue dans les politiques européennes est pratiquée de façon sélective. Il s'agit bel et bien d'une externalité d'une autre finalité : l'UE a réussi à externaliser ses dispositifs répressifs – sécurisation et criminalisation de la migration par exemple – mais elle n'a pas réussi et/ou voulu externaliser ses dispositifs démocratiques (comme elle l'a fait avec les pays de l'Est, la perspective d'adhésion est la principale raison).

Cela ne veut évidemment pas dire que la question migratoire est un problème européen, c'est aussi, toute proportion gardée, un problème maghrébin, pour se limiter aux pays du Maghreb. Mais le problème est dans la manière dont les Européens gèrent ce dossier : faire de leurs partenaires méditerranéens des gendarmes de l'Europe à distance, loin des frontières communautaires. Ce *deal* entre l'Europe (Union et Etats membres) et les régimes autoritaires sera donc remis en cause par les révoltes démocratiques arabes. Celles-ci mettront fin à la primauté de la sécurité du régime sur la sécurité nationale (de l'Etat) et par conséquent à toute sorte de *deals* contractés en vue de la sécurité du régime. Compte tenu de l'ampleur des flux migratoires et de leurs effets socio-économiques et même sécuritaires, les démocraties du Nord et les toutes jeunes démocraties du Sud ont un intérêt commun à s'entendre sur une sorte de *cogestion* équilibrée de la migration tenant compte des intérêts des uns et des autres.

Toutefois la conséquence la plus importante de ces révoltes sur la problématique migratoire se situera ailleurs, au cœur même de l'Europe. De part leur nature répressive, les régimes autoritaires arabes méditerranéens n'ont jamais osé défendre leurs communautés installées en Europe contre les discriminations et le racisme (malgré ces problèmes qui pèsent sur leur vie, les migrants issus de ces pays jouissent en Europe de libertés dont ils n'ont jamais jouit dans leurs pays d'origine). Le schéma était donc tout autre : ce sont les pays européens qui se déclaraient préoccupés par la situation des droits de l'homme, des minorités (chrétiennes notamment) dans ces pays. Quant aux régimes arabes méditerranéens, ils ont pris l'habitude de ne pas agir/réagir lorsque leurs ressortissants sont visés, voire menacés. La sécurité du régime est le *leitmotiv*, pas de place donc à celle des citoyens. C'est l'inverse de la logique dominante sur la rive nord, dans les démocraties européennes. Cependant la donne va complètement changer : la situation des migrants, issus des pays arabes, vivant en territoire européen sera une des préoccupations majeures des gouvernements démocratiques issus de ces révoltes. Ainsi, la montée de l'extrême droite et le durcissement des politiques de la droite traditionnelle en Europe deviendront aussi une préoccupation des jeunes démocraties arabes. Les Européens se préoccupent du radicalisme au Sud, les démocraties arabes vont désormais se préoccu-

La montée de l'extrême droite et le durcissement des politiques de la droite traditionnelle en Europe deviendront une préoccupation des jeunes démocraties arabes

per du radicalisme au Nord. L'arroseur arrosé ! Les relations seraient donc plus complexes si la montée des idées de l'extrême droite en Europe touche de plus en plus les hautes sphères de prise de décision dans certains pays européens. Et à ce niveau on peut parler d'une révolution : l'exigence éthique est désormais en provenance du Sud de la Méditerranée, une zone restée longtemps la cible/objet de l'exigence éthique – sacrifiée dans les faits sur l'autel des impératifs stratégiques – en provenance du Nord de la Méditerranée.

### **Stabilité, sécurité et démocratie pour tous : une situation nouvelle**

La logique de la stabilité vs démocratie a longtemps dominé en Méditerranée structurant les politiques des puissances nordiques vis-à-vis de leur voisinage méridional. Les lignes de partages étaient claires : la stabilité et la démocratie (et la prospérité) au Nord et la stabilité précaire sans démocratie au Sud. Il s'agit, au Sud, d'une instabilité stable. Autrement dit, une certaine instabilité tolérée – par les acteurs majeurs – à condition qu'elle ne déborde pas et qu'elle n'affecte pas la stabilité réelle du Nord. On pourrait aussi dire, par un jeu de mots inversé, une stabilité instable. En fait, tout est question de point de vue, de quelle perspective, européenne ou arabe, on regarde ce paysage régional. Puisque la stabilité instable/instabilité stable ne peut être que l'œuvre de régimes autoritaires, qui intériorisent d'une manière ou d'une autre des perceptions et des préoccupations européennes, leur soutien s'avère nécessaire. Le discours éthique intervient alors pour se donner bonne conscience. La sécurisation de l'islamisme et du terrorisme va s'avérer une arme fatale et un terrain de convergence rêvé entre Etats démocratique du Nord et Etats autoritaires du Sud. Ce qui explique d'ailleurs une externalisation, des pratiques européennes, amputée de son volet démocratique, d'où un renforcement des dispositifs autoritaires sur la rive méridionale.

Mais les révoltes démocratiques arabes vont modifier le schéma : de la stabilité vs démocratie, on passe désormais à la stabilité/démocratie pour tous. C'est une situation tout à fait nouvelle. De tout ce qui précède, on peut résumer les conséquences majeures des révoltes arabes dans deux éléments essentiels : une sécurité non diminuée pour tous, d'une part, et une stabilité/démocratie pour tous, de l'autre. Ces deux conséquences ne vont pas sans effets sur la ligne de démarcation établie par l'UE : *insiders/outsiders*.

### **Conflit arabo-israélien : les acteurs majeurs face à leurs responsabilités historiques**

Les puissances occidentales ont toujours affirmé qu'Israël est la seule démocratie dans la région, ce qui est vrai, mais cela ne peut en aucun cas justifier l'occupation des territoires d'autrui. C'est le premier *péché stratégique* (faire abstraction du fait colonial israélien) des puissances euro-atlantistes. Leur second *péché stratégique* est de soutenir une puissance occupante et en même temps se dire promoteurs de valeurs démocratiques. Avec les révoltes arabes, le premier s'effrite. Quant au second, il est mis à rude épreuve avec l'apparition d'une exigence démocratique en provenance de la Méditerranée arabe.

En conséquence, la responsabilité de ces puissances est plus que jamais grande. Il leur revient de prouver la validité de la loi Doyle, « les démocraties ne se font pas la guerre », en Méditerranée. Une loi à l'épreuve des révoltes arabes. Il faut rappeler que toutes les initiatives de coopération régionale en Méditerranée, notamment dans leurs volets politique et sécuritaire, achoppent sur le conflit arabo-israélien. La démocratisation des Etats arabes méditerranéen exacerbera donc l'exigence éthique dans la mesure où des gouvernements arabes démocratiquement élus seront en position confortable pour exiger de leurs homologues occidentaux une issue au conflit arabo-israélien justement au nom de la liberté et de la démocratie. En définitive, l'une des conséquences majeures des révoltes arabes, au plan arabo-israélien, est bien la normalisation, à comprendre démocratisation, des Etats arabes, d'une part, et la banalisation d'Israël de l'autre, un Etat démocratique parmi tant d'autres.

Une des conséquences majeures des révoltes arabes, au plan arabo-israélien, est la banalisation d'Israël, un état démocratique parmi tant d'autres.

### **Politique (occidentale) du double standard à l'épreuve de l'exigence démocratique (arabe)**

Les « promoteurs » occidentaux de la démocratie continuent leur politique traditionnelle de deux poids/deux mesures : intervention militaire en Libye *pour protéger la population contre le régime* ; deal avec l'Arabie Saoudite à Bahreïn (intervention des pays du Golfe) *pour protéger le régime contre la population*, et la persistante partialité dans le conflit israélo-palestinien. Mais avec la nouvelle ère politique qui s'ouvre dans le monde arabe, il faudra s'attendre à ce que l'exigence démocratique en provenance des pays arabes complique le jeu de puissance traditionnel des démocraties nordiques en Méditerranée/Moyen-Orient.

L'heure est venue de redéfinir le(s) dialogue(s) de sécurité en Méditerranée de fond en comble selon deux principes directeurs : sécurité non diminuée pour tous et démocratie (et prospérité) pour tous. Deux principes qui reposent sur des valeurs (démocratie, Etat de droit, solidarité, respect mutuel, etc.) réellement partagées, et non seulement déclarées en tant que telles. Telle est l'entreprise stratégique que devront mener à bien l'ensemble des acteurs en présence en Méditerranée pour en faire un lac de paix, de démocratie et de prospérité.